



Le Petit Larrassien

Juillet 2022

N° 188

Larra en Fête

Bulletin d'information trimestriel

Sommaire

- 4 **Vie Municipale**
- 10 **Vie Scolaire**
- 14 **Vie locale**
- 16 **Action sociale - CCAS**
- 19 **Vie associative**
- 23 **Tribune libre**



Il est Interdit de brûler les déchets verts



Pollution & risque d'incendie

Déchèterie de Grenade

Ouverte du lundi au dimanche
9h30-12h et 13h30-18h
Fermée le mardi et les jours fériés



L'utilisation d'engins bruyants de bricolage et de jardinage est autorisée :

en semaine 8h30-12h / 14h30-19h30
samedi 9h-12h / 15h-19h
dimanche/ jours fériés 10h-12h / 16h-18h



Chers Larrassiens, ce bulletin municipal est aussi le vôtre ! Si vous avez une histoire à partager, prenez votre plume et contactez-nous à communication@larra.fr

Etat Civil



Naissances



Melvin DARASSE	24 mars 2022
Inès BONZON	01 avril 2022
Owenn LIVERT	03 mai 2022
Arthur GASTON	07 mai 2022
Elsa VELAY	10 mai 2022
Isaac PEIRO	13 juin 2022

(Les naissances ne sont publiées que si les parents en ont donné l'autorisation lors de la déclaration en mairie)

Mariages



Jocelyne BOUYSSOU & Alain BOLETTA	16 avril 2022
Myriam GEDDI & Jean-François BALET	21 mai 2022
Marine LACHAIS & Thomas GAY	27 mai 2022
Erika DENAYROLLES & Bruno PEREIRA FERNANDES	28 mai 2022
Clélia DONNOT & Manuel RICAUD	2 juillet 2022



Décès



Rose ROJAS née BARDINA	28 mars 2022
Claude LAUR	18 juin 2022
Marie, Jeanne FAYET née DUFFAUT	21 juin 2022
Louis, Christian RAMOS	22 juin 2022
Maurice BESSET	28 juin 2022

Le mot du maire



Enfin un été « normal » ! Après 2 années de restrictions, d'inquiétudes, pour certains de malheurs, il y a lieu de regarder vers l'avant. Certes, notre niveau de vie est menacé. Oui, le virus circule encore. Mais «bas les masques» ! Enfin, sauf s'il faut protéger les autres, ou se protéger. Gardons cette habitude en cas de maladie ou d'épidémie de gastro ou grippe.

Nous allons pouvoir profiter des vacances, du soleil, sortir de chez nous. Pour ceux qui ne partent pas, notre territoire des Hauts-Tolosans propose de nombreuses animations cet été (à découvrir sur le site de l'office du tourisme et l'application Intramuros), ainsi que le centre de loisirs de la forêt de Bouconne. Larra y participe, avec une quinquette éphémère organisée par la mairie le vendredi 8 juillet. Les élus aussi ont souhaité donner le ton.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été 2022.

Jean-Louis MOIGN

Commission scolaire

L'année scolaire 2021-2022 s'achève avec enfin le retour à la normale des conditions d'accueil des enfants (Niveau 1) depuis le mois de mars après un début d'année chaotique. Toutefois, les mesures d'hygiène et de désinfection sont toujours de rigueur.

Ce mois de mai a vu l'aboutissement et la présentation d'un dossier majeur et structurant, initié par la Commission Scolaire : la construction d'un nouveau Centre de Loisirs que nous détaillerons dans les pages suivantes.

Un nouveau service est expérimenté en cette fin d'année scolaire : le portail famille, prévu d'être pleinement opérationnel à la rentrée, pour "enfin" une gestion moderne des services péri et extra-scolaires.

La Commission avec l'équipe d'animation et la cantine travaillent pour améliorer le fonctionnement et la gestion du Service Enfance.

Bienvenue aux enfants qui vont faire leur première rentrée aux Ecoles en septembre!

Bonne chance à nos CM2 qui partent au collège !

Et bonnes vacances à tous !

La Commission Scolaire

Commission scolaire

de g à d :

Jérôme MODESTO

Damien FOUCAULT

Céline AMOUROUX

Nathalie MESSINA

Saloua GOUMBALLA

Claudine DESNOS

Julie DE SEQUEIRA

Vincent AUMARÉCHAL

Absente :

Nathalie DESGARCEAUX



Terrain vélo-cross

Le 15 janvier dernier, lors de la journée citoyenne, il était proposé aux Larrassiens de débiter une réhabilitation du terrain de vélo-cross à Cavaillé. (entre la résidence des chais et le terrain de foot).

À ce jour, ce sont 9 parents qui échangent sur le possible devenir de cet endroit : piste pump track, piste bmx, création d'un second petit circuit indépendant réservé aux draisiennes, trottinettes... l'ensemble agrémenté d'aménagements : table de pique-nique, arbres d'ombrage).

Si l'envie de participer à cette réflexion vous titille, prenez contact en mairie avec C. François (adjoint) qui maintenant en tant que cadre en connaît un rayon.



La coupure de l'éclairage public au coeur de nuit

L'extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit s'inscrit dans une démarche d'économies d'énergie et de maîtrise des dépenses publiques, participe à la lutte contre la pollution lumineuse et la préservation de la biodiversité et la santé humaine. La plupart des communes ayant expérimenté la coupure témoignent d'un retour très positif de la population et soulignent la nécessité d'associer en amont les usagers à la démarche et de communiquer sur la mise en place de l'extinction. (*)

Que dit la réglementation ?

La décision d'éclairer un espace public relève de la compétence du maire au titre de son pouvoir de police. Aucune disposition n'impose une obligation générale et absolue d'éclairage public. Toutefois, le maire doit veiller à ce que l'éclairage mis en place soit suffisant pour signaler tout danger particulier.

Il lui appartient de rechercher un juste équilibre entre les objectifs d'économies d'énergie et de sécurité afin de déterminer les secteurs de la commune prioritaires en matière d'éclairage public au regard des circonstances locales. Si le maire décide d'éclairer sa commune, il a l'obligation d'assurer la maintenance des installations d'éclairage. (*)

Le projet pour Larra :

Il est primordial que les habitants soient associés à la démarche, qu'ils comprennent les objectifs recherchés et qu'ils participent au choix des secteurs à éteindre ou à maintenir allumés. Pour cela...

- une réunion publique d'information a eu lieu le 22 juin,
- un questionnaire est proposé en fin de Larrassien à retourner en mairie,
- un début d'expérimentation d'extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin est prévu cet été dans les zones suivantes : Cité Jardin, rue de la Plaine, impasse des Faisans, des Chevreuils, des Paons, Pièce Grande 1, route de Larra (école maternelle jusqu'à l'entrée de la rue des Tournesols), chemin de Landery jusqu'au chemin Abeillard, impasse de Ricancelle, impasse du Château et rue des Balaguas.
- une communication via PanneauPocket, Facebook et le site de la mairie,
- une généralisation en septembre.

Les objectifs :

- La protection de la biodiversité, beaucoup d'espèces sont perturbées par l'éclairage nocturne ; ce serait une des causes majeures de la disparition des insectes.
- La protection de la santé, en réduisant la lumière intrusive dans les chambres ; l'obscurité est nécessaire à la sécrétion de la mélatonine.
- La réduction de la pollution lumineuse : voir les étoiles.
- La réduction de la consommation énergétique par respect de l'environnement.
- Environ 40% d'économie sur la facture d'électricité de la commune avec une extinction entre 1 heure et 5 heures.

(A noter que les études sur les communes pratiquant l'extinction nocturne montrent une réduction de la vitesse automobile, donc du risque d'accident, et une disparition de la petite délinquance)



(*) Extrait du site du





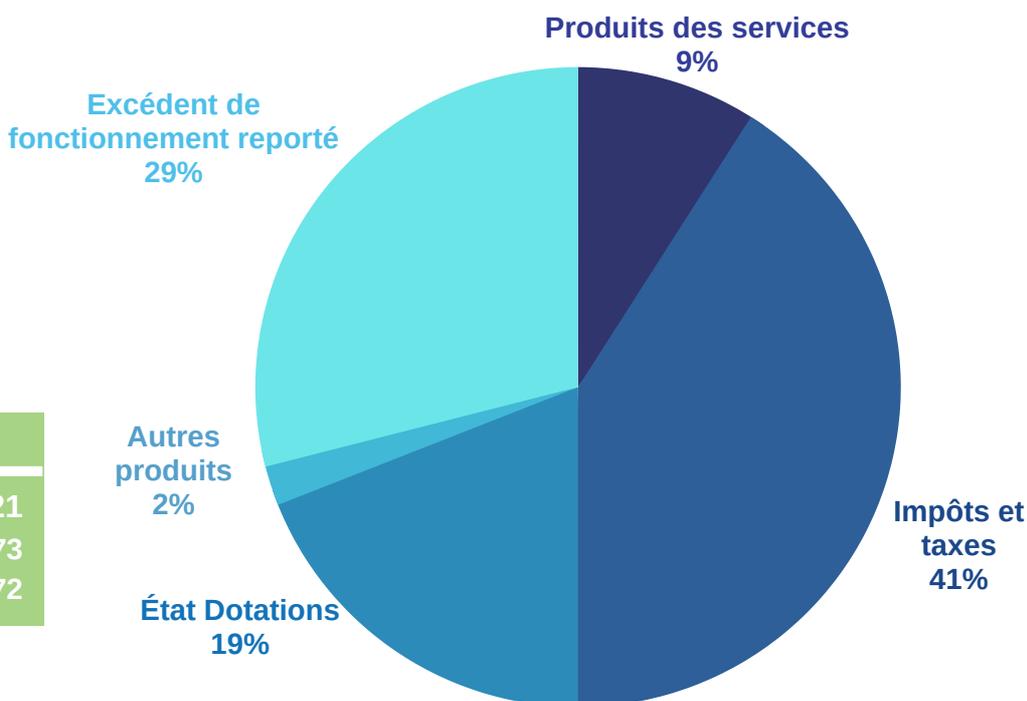
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section fonctionnement retrace les opérations courantes, celles qui reviennent chaque année.

Les recettes : 2 258 358€ : il s'agit du produit des impôts locaux mais également des produits des services communaux et des dotations de l'Etat. Cette année le conseil municipal a voté l'augmentation des taux de taxe afin d'anticiper l'augmentation des dépenses de fonctionnement et d'accompagner le développement de la commune.

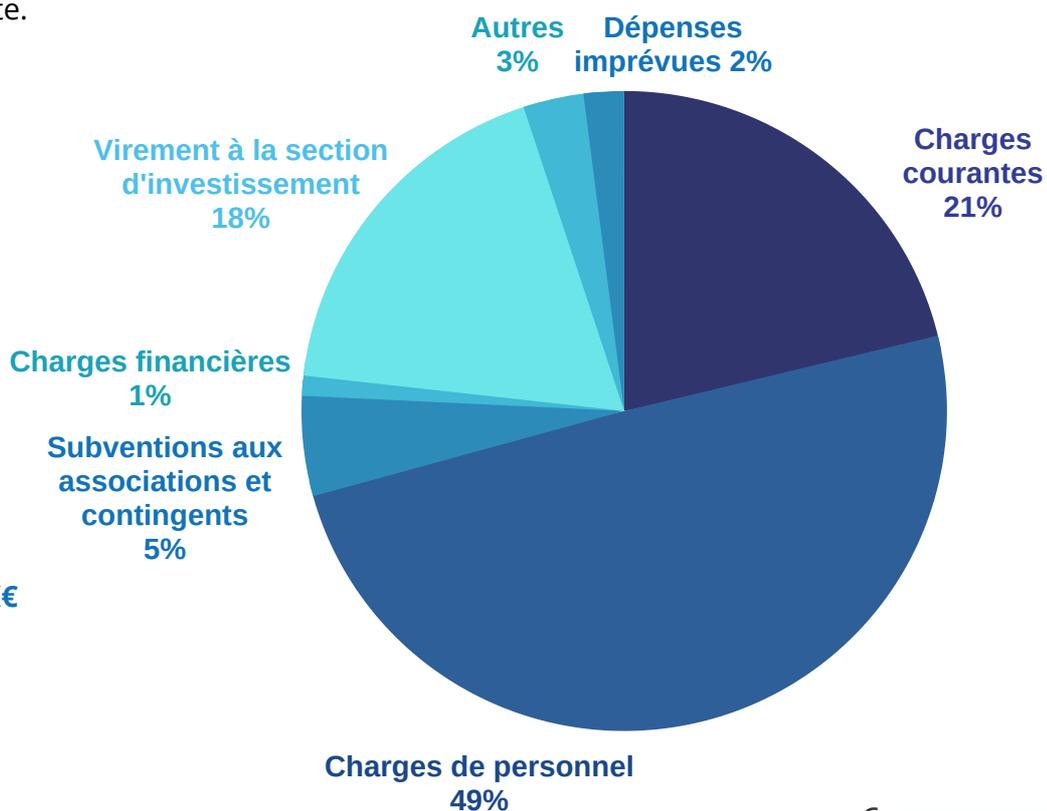
Impôts et taxes : 930K€
Etat dotations : 420K€
Produits des services : 207K€
Autres : 18K€
Assurance personnels : 15K€
Excédent de fonc. reporté 659 K€

Taux de taxes en %		
	2022	2021
Taxe foncière bâtie	41,33	40,73
Taxe foncière non bâtie	72,6	72



Les dépenses : 2 042 882€ : il s'agit des salaires et charges de personnels des employés de la commune, des prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, des autres charges de gestion courante, des charges financières liées à la dette.

Charges de personnel : 998K€
Charges courantes : 435K€
Virement section invest. : 372K€
Dépenses imprévues : 50K€
Charges financières : 16K€
Autres : 51K€



LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 3 139 720.72€

Cette année, 3 grands projets structurants pour la commune ont été prévus au budget 2022. Outre le café multi-services et la chaufferie collective programmés en 2021 et réalisés en 2022, le conseil municipal a également voté la construction d'un centre de loisirs.



Le café multi-services

Coût total : 560 400€
Subventions notifiées et FCTVA : 407 500€
Auto-financement : 152 900€



Le centre de loisirs et les travaux aux écoles

Coût total : 1 153 775€
Subventions notifiées : DETR : 300 000€
Subventions demandées : CD 31: 446 652 et CAF : 146 652€
Autofinancement : 260 471 €



Le réseau de chaleur

Coût total : 408 434€
Subventions notifiées : 136 711€
Autofinancement : 271 723€

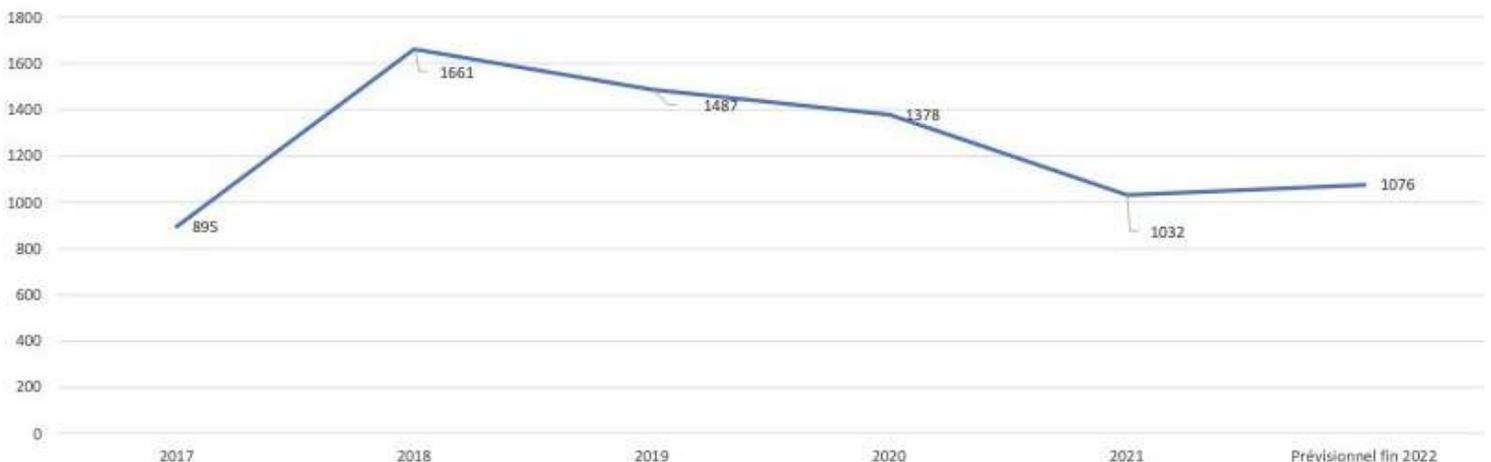
Des dépenses d'entretien courant et de rénovation sont également prévues pour près de 100K€, ainsi que le remboursement de l'annuité d'emprunt pour 106K€.

Ces dépenses sont financées par des subventions demandées au Conseil départemental 31 et par l'auto-financement.

Sur 2022 plusieurs opérations de cession foncière sont prévues afin de dégager de la trésorerie pour financer les projets sans avoir recours à l'emprunt bancaire.

Une opération de remboursement anticipé des emprunts onéreux a été effectuée afin de réemprunter à taux plus bas et de diminuer le montant de l'annuité d'emprunt par l'allongement de la durée de la dette.

Évolution de la dette depuis 2017 en K€



Incivilités



La lutte contre les incivilités est l'affaire de tous !

Dans le respect de l'autre et sans verser dans la délation, il appartient à chacun de faire remarquer des comportements qui nuisent à la collectivité.

C'est pourquoi le journal municipal diffusera ponctuellement des écrits parvenus en mairie qui soulignent des incivilités, et ce sera l'occasion de faire un rappel de la loi.

Voici un fait qui a indigné une habitante de la route de Launac :



Bonjour,

Coup de sang !!!

Nous demeurons sur la route de Launac et rencontrons depuis de longs mois des incivilités récurrentes quant au tri sélectif que déchets ménagers !

Après avoir abordé un membre de la communauté de communes et avec leur approbation (distribution de fascicules dans les boîtes aux lettres) nous sommes face à un comportement inacceptable et force de réagir lorsque certains s'octroient l'autorisation de jeter des gravats, tout ce que l'on peut trouver sur un chantier, bâches, câbles etc... dans les containers plutôt que de pousser son véhicule 800m au loin.

A cause de cela, ils mettent à mal tout le bienfait, les avantages et l'intérêt du tri que les autres citoyens s'évertuent à exécuter car du coup TOUT PART à l'incinération !

D'où NOTRE colère ! Alors que faire ? De la dénonciation calomnieuse ? Installer des caméras ? Prévenir les autorités et institutions compétentes ou bien faire appel à un sursaut ou regain de volontariat démocratique et écologique !

Merci d'avoir lu et compris ce « coup de gueule » larrassien, assurément partagé dans le canton car malheureusement pas unique !



En effet, malheureusement, ce fait n'est pas unique : dépôt de ferraille Chemin des Duffauts, mouton mort à Gaussem, dépôt sauvage au pont de Save et à l'Avocat... Mais que dit la réglementation ?

Article R632-1 du Code Pénal

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, dans des conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets ou aux emplacements désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par cette autorité, notamment en matière d'adaptation du contenant à leur enlèvement, de jours et d'horaires de collecte, ou de tri des ordures.

Article L245-36 du Code de l'Environnement – Dépôts sauvages ou décharges illégales

- amende forfaitaire délictuelle de 1500 €
- comparution devant un juge : peine de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende

Ces comportements ont un coût pour la collectivité, c'est à dire pour l'ensemble des habitants assujettis à la taxe ordures ménagères. Le comportement de certains impacte moralement et financièrement tout le monde. Alors qu'il suffit de respecter les consignes de tri, minimiser ses déchets (pensez au compostage), aller à la décharge.

Respectons la planète, gardons un comportement responsable de notre milieu et de notre environnement.



(* sortant et réélu)

Participation

**Résultats
à Larra**
(2ème tour)

Election Présidentielle

(10-24 avril 2022)

83 %

M. Le Pen 51,44 %
E. Macron* 48,56 %

Elections Législatives

(12-19 juin 2022)

48 %

S. Espagnol 51 %
JF Portarrieu* 49 %

Commémoration du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration du 77ème anniversaire de la Victoire de 1945 a eu lieu au cours de la Fête locale, le samedi 4 juin.

Elle s'est déroulée en présence de Jean-François Portarrieu, Député du Nord Toulousain, Stéphanie Sense, Conseillère Régionale, Véronique Volto, Conseillère Départementale, Gilbert Espinasse, Président de l'Amicale des Anciens Combattants, Dominique Jardi, Président de la FNACA Hauts Tolosans, des représentants de l'église et de la gendarmerie, les Portedrapeaux, les élus, associations et les Larrassiens présents.



Après les différentes allocutions, Jean-Louis Moign a procédé à la lecture du message du Ministère des Armées qui rappelle que ...

"Chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi....Nous, qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les morts nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon"...

...un message qui résonne fortement à nouveau en ces temps troublés...

Un dépôt de gerbes au pied du monument aux morts a clôturé la cérémonie qui fut suivie d'un vin d'Honneur offert par la municipalité.



**Vous êtes arrivés à Larra
depuis Septembre 2021 ?**

**Venez rencontrer les élus de la commune et les
nombreuses associations présentes sur notre
territoire lors du Forum des Associations
le 10 septembre 2022**

au complexe sportif de Cavaillé.

**La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
à 11h30 sera suivie du pot de l'amitié**

(invitation nominative à suivre par courrier)

Grippe Aviaire



Depuis mi-mai, le niveau de risque a été abaissé à «modéré» ce qui implique que le maintien de la mise à l'abri des volailles n'est plus requis pour les élevages commerciaux ainsi que pour les basses cours des particuliers.

La déclaration des poulaillers/basses cours par les particuliers demeure **obligatoire** en mairie ou en ligne sur <https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/>

Le recensement de tous les détenteurs de volailles permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.



Tanguy ENAUD
Directeur Général des Services

De la coordination et de l'ambition aux écoles !

“ Elle est arrivée le 19 avril ! **Danièle MAILHOL** est la nouvelle et première coordonnatrice enfance éducation à Larra.

Qu'est-ce qu'une « coordonnatrice enfance éducation » nous demanderez-vous ? Cadre de la fonction publique, Danièle est mon bras droit au niveau des écoles chargée de la supervision et de la coordination de l'ensemble du personnel aux écoles.

Les écoles, grandissantes chaque année, sont au cœur de la vie communale. Ce recrutement est ainsi une réponse à la complexification des accueils de loisirs, conséquence de l'augmentation rapide des effectifs, des crises, des règlementations mouvantes, etc. Surtout, l'arrivée de Danièle est la concrétisation de l'ambition politique de renforcer la qualité des services périscolaires et extra-scolaire. Elle devra notamment consolider les partenariats avec les acteurs institutionnels et en nouer de nouveaux. Sans oublier la rédaction du nouveau Projet éducatif de territoire (PEdT) aux côtés de Jérôme Modesto, adjoint en charge de la commission scolaire ; de l'Education nationale ; des équipes d'animateurs et de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

Avec les élus, je me réjouis de l'accueillir au sein de la collectivité et des belles perspectives de travail qui nous attendent, bien entourés de nos collaborateurs.

Forte de son parcours de 32 ans en tant qu'animatrice puis responsable enfance à la Mairie de Cugnaux, armée de son professionnalisme et de son enthousiasme, la voilà lancée sur le chemin d'une nouvelle vie professionnelle, riche et au service des (petits) Larrassiens !

Danièle, bienvenue ! ”

Une nouvelle
aventure à Larra, au
service des enfants
et des équipes



D'une part, je souhaitais vous exprimer ma satisfaction d'intégrer la commune de Larra que je découvre un peu plus chaque jour. Tout comme les enfants et les équipes qui participent au bon fonctionnement des accueils péri et extrascolaires.

Après deux années difficiles, il est nécessaire que chacun retrouve le « sens » de son métier, quelque soit son domaine de compétences mais c'est ensemble que nous pourrons atteindre les objectifs fixés notamment la qualité et l'efficacité des services. La diversité des parcours de chaque agent est une richesse, je souhaite que chacun puisse s'exprimer dans une ambiance apaisée, sereine et bienveillante.

J'aspire ainsi à apporter mon dynamisme et mon engagement à la belle commune de Larra.

Danièle MAILHOL

Un nouveau Centre pour les accueils de loisirs



La commune de Larra porte une politique enfance ambitieuse, elle s'inscrit notamment dans le projet de construction d'un nouveau Centre de loisirs.

Ce nouveau centre de loisirs est une véritable opportunité, il offrira aux enfants et aux équipes des locaux destinés aux temps périscolaires et extra-scolaires (mercredi après-midi et vacances). L'augmentation des effectifs d'élèves et les locaux actuels nécessitent de repenser l'accueil des enfants. C'est donc un nouveau bâtiment de 400m² environ de qualité tant dans la conception des salles que dans l'aménagement des espaces extérieurs qui va sortir de terre.

Des salles spacieuses et lumineuses dédiés aux plus petits comme aux plus grands sans oublier les salles spécifiques pour le temps de sieste, les soins. De plus, un bureau de direction assure un accueil privilégié des familles et des parents.

Ce nouveau cadre permettra également de favoriser les projets des équipes d'animation, d'adapter le fonctionnement et l'organisation des différents temps de l'enfant, des enfants.

Un premier plan a vu le jour et a été présenté aux différents acteurs et partenaires dans une volonté de concertation. Ainsi Le plan évolue et toutes les parties prenantes apportent leur pierre à l'édifice. Le projet est donc lancé, il faudra cependant encore patienter avoir de pouvoir profiter de cette structure.



Le 10 juin, une réunion publique a eu lieu au cours de laquelle le cabinet d'architectes ARKHIDEA a présenté à la Maison pour Tous le projet du centre de loisirs.

Il a expliqué le projet en mettant en avant la fonctionnalité des lieux : une aire d'accueil marquant la limite espace public - espace privé, une aile du bâtiment réservée à l'équipe d'animation, au local technique et à l'infirmerie, 4 salles d'activités ouvertes sur la cour de récréation, un dortoir.

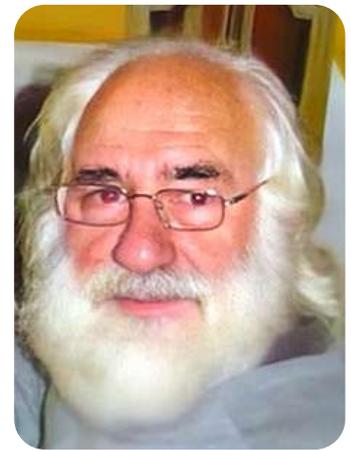
Une allée couverte reliera le centre de loisirs à l'école maternelle pour rejoindre la cantine.

Le projet a été validé par l'architecte des bâtiments de France.

L'assistance a posé des questions, et s'est montrée satisfaite des réponses et du projet présenté.



L'école maternelle devient l'école "Jacques Sirven"



Jacques SIRVEN
(1932 - 2014)

C'est en présence de Madame Danièle SIRVEN (Dany), de ses enfants et petits-enfants que s'est déroulée, vendredi 1er juillet, la cérémonie de dénomination de l'école maternelle de Larra. La municipalité a décidé de baptiser l'école maternelle "Jacques Sirven" en hommage à ce Larrassien bien connu de tous qui fut, il y a soixante ans, instituteur dans cette même école.

Citoyen très investi dans la vie municipale, il fut aussi un infatigable bénévole de la vie associative. Passionné d'histoire et de culture locale, il laissa aux Archives Départementales le fruit de ses recherches.

(Retrouvez l'intégralité de la cérémonie en vidéo sur la chaîne Youtube Mairie Larra)

Dévoilement de la plaque par le Maire de Larra, Jean-Louis Moign, et Véronique Volto, Conseillère Départementale



Beaucoup d'émotion à l'évocation de cet homme qui a marqué Larra

Dany Sirven entourée des siens



Début mars, l'association Pro-portion est venue faire une « observation » dans notre cantine afin d'établir un diagnostic sur le gaspillage alimentaire. Voici les résultats de leur étude :

- Le gaspillage total est de 13,7 kg par jour ;
- 10,8kg de nourriture sont jetés par les enfants en retour d'assiette, ce qui représente 56g par enfant et par jour. (La moyenne française pour une cantine en cuisine sur place est de 100g)
- 3.5% des repas préparés ne sont pas servis aux enfants, du fait de leur l'appétit, de leur goût, des absences... Ce chiffre montre que les quantités cuisinées sont ajustées au mieux par nos cuisiniers.



Suite à cette visite, l'association Pro-portion a fait des préconisations afin de continuer et pérenniser nos bonnes pratiques dans le domaine du gaspillage :

- Instaurer un système de portions pour le plat principal : appétit de moineau , normal , faim de loup
- Instaurer un rituel de lecture du menu
- Menu plus visible et attractif pour les élémentaires
- Questionner leur appétit lors du service
- Faire des sondages sur la qualité et quantité du repas

Nous remercions notre « équipe Cantine » (cuisiniers et animateurs) pour leur implication et leur professionnalisme pour concevoir, préparer et servir des repas équilibrés et sains aux petits(es) Larrassiens(nes).

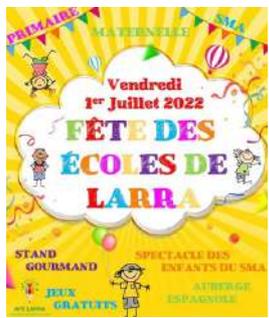


Inscriptions pour les transports scolaires

- pour les élèves de la maternelle au lycée
- jusqu'au 31 juillet

sur la plateforme :

<https://mes-transports.laregion.fr/ut31/usager>



Jeux et stand gourmand organisés par les bénévoles de Bravo et merci à tous !



APE LARRA
ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LARRA

Chamboul' tout



Beaucoup, beaucoup de monde pour fêter la fin de l'année scolaire ce vendredi 1er juillet aux écoles.



Pêche et adresse



baby-foot géant



Planche savonneuse



Maquillage



Grenouilles sauteuses

hablo español...



Les enfants du SMA ont présenté un spectacle de chants



Les "Pitchou Secouristes" qui avaient suivi l'initiation au secourisme ont reçu leurs diplômes des mains de leur instructeur, Claude François.



Chantal, en poste à l'école de Larra depuis 24 ans nous quitte.

Tous nos voeux de retraite longue et heureuse... et plein de bisous de la part des enfants.



La mare de Cavallé

Dans le cadre du projet MiLeOc, avec l'aide des chasseurs du GIC Save et Garonne et de la municipalité de Larra, un panneau de sensibilisation sur la protection des mares a été installé à proximité d'une mare restaurée de la commune.

Ce panneau raconte l'histoire de cette mare et ses particularités ainsi que les actions effectuées par les chasseurs pour préserver cet îlot de biodiversité avec l'espoir de sensibiliser et d'informer le grand public sur les fonctions bénéfiques et sur la fragilité de ce milieu.

Le projet MileOc a permis de restaurer 13 mares en 2021 sur les 9 communes du GIC Save et Garonne.



par Michel Hastenteufel (Groupe Histoire de Larra)

Jadis, le territoire de Larra était un "terroir" essentiellement agricole. Dès les périodes "néolithique" et "Gallo-romaine" mises en évidence à "Pièce Grande" on peut attester de la culture de céréales grâce aux fragments de "meules" et "broyons" découverts sur place dans des sols de "cabanes" ainsi que de celle de la vigne grâce aux nombreux débris d'amphores découverts sur le site.

La ressource en eau étant naturellement liée à tout usage agricole dans tous les lieux de vie qui s'établissaient toujours près de cours d'eaux, mares naturelles ou s'il le fallait de puits, l'antique terroir de Larra ne devait pas échapper à cette règle.

Les moines établiront à Cavallé une vaste plantation de châtaigner (le chemin de cantegril était anciennement nommé "chemin des châtaigniers"). Pour construire cette importante bâtisse ils construiront donc une "Tuilerie" aujourd'hui disparue sur le domaine de Cavallé au bord du ruisseau "le Rieu-Tort" appelé jadis le ruisseau "d'En Breilh". Le chemin qui mène à la tuilerie (aujourd'hui "impasse de Cavallé") menait vers une zone très humide où l'on pouvait extraire de l'argile... Lequel chemin était bordé de deux rangées de chênes immenses que la famille Tournier, qui fit l'acquisition du domaine vers 1540, veillait à protéger par actes notariés !

Ce nom "d'en Breilh" attestant également par son étymologie une occupation fort ancienne puisqu'en langue gauloise, "Breilh" signifie "l'endroit marécageux planté d'arbres" !

C'est à partir de l'acquisition du domaine par la famille Tournier que furent établies vers 1600 de nombreuses métairies sur le terroir de Larra : Cavallier, EnGasc, Caussaté, Tournebelle, Bordeneuve etc... Celle de Cavallé aujourd'hui disparue (sauf l'ancien hangar, aujourd'hui "salle d'animation") fut établie au bord du chemin de la tuilerie qui, rappelons-le, était encore exploitée en 1765 : production de 6650 tuiles plates et 600 tuiles canal !

Les hameaux de l'époque nés lors de l'occupation de l'abbaye (Emmenot, Bordevieille, Bellots, Cantegril...) possédaient chacun une mare collective sur le "Patus" alimentées par des sources ou bien des puits... Cette eau, "source de vie" était évidemment, un bien précieux qui génèrera parfois même des conflits pour leur usage dont on se souvient !



Aujourd'hui toutes ces mares ont été malheureusement comblées car posant avec la démographie intense et l'urbanisation dans chaque hameau des problèmes de salubrité et d'hygiène dont on se souvient aussi. (Curiosité d'aujourd'hui : on installe dans chaque lotissement des "mares nouvelles et obligatoires" dénommées "bassin de rétention" !)

L'ancienne mare de Cavallé aura eu la chance de subsister du fait de son isolement (On notera qu'il fut sérieusement question de la combler en 1990 lors de l'acquisition du domaine par la commune pour des raisons de sécurité !) Cependant ce projet tomba "dans l'oubli" et aujourd'hui on peut encore la découvrir dans toute sa beauté naturelle !

On y relève de très nombreuses traces de la faune sauvage qui aime à y venir se désaltérer et plaidant pour son actuelle utilité et de belles plantes d'eau fleuries poussant à l'ombre des aulnes et de leurs "chatons" si caractéristiques et familiers aux promeneurs et randonneurs ! Elle est, pour celle-ci, alimentée par une "source naturelle" dont les eaux proviennent du vaste plateau de Larra !

Le curieux y retrouvera quelquefois par chance aux alentours des grelots en étain ("sonnailles") perdues par les brebis élevées à la Métairie de Cavailé pendant des générations, preuve de l'utilité de ce point d'eau naturel ! On y dénombrait 36 brebis en 1752 !

Michel Hastenteufel
Président Société des Amis du Patrimoine des Hauts-Tolosans
Président Association Larrassienne des Arts et de la Culture
Conservateur de la Maison de l'Histoire de Larra

Bienvenue à Larra !



Hébergée quelques temps par Gildas Mathieu, Anna est une jeune Ukrainienne de 26 ans qui est arrivée à Larra mi-mars. Après le bombardement de son immeuble à Kharkiv et une semaine passée dans un abri souterrain, elle a décidé d'émigrer dans notre pays où elle avait un contact, via Lviv et Budapest.

Elle a été très bien accueillie par des Larrassiens qui lui ont fait don d'habits, de maquillage, de parfum ainsi que des prestations de coiffure, magnétisme et covoiturage vers Blagnac. Elle a la chance d'avoir trouvé un travail chez un sous-traitant d'Airbus, ayant un diplôme dans l'aéronautique. Elle apprend désormais activement le français.

Un nouveau médecin au cabinet médical



Dr Camille Rosenberg

Il y a désormais 4 médecins installés dans le cabinet médical du Dr Boutin, et un interne de fin de cursus, présents dans la semaine :

Lundi :	Aurélie BOUTIN et Camille ROSENBERG
Mardi :	Antoine TROUCHE (supervisé par Aurélie BOUTIN)
Mercredi :	Anne-Claude LANGENFELD
Judi :	Claire NICOLLE et Aurélie BOUTIN
Vendredi	Aurélie BOUTIN et Camille ROSENBERG



Marie-Jeanne Fayet, doyenne de Larra, nous a quittés !



Elle aurait eu 100 ans en mars 2023... Avec son départ, c'est tout un pan de l'histoire de notre village qui tourne la page ! Marie-Jeanne aimait tant parler de ses souvenirs de jeunesse. Née au début du siècle dernier, elle avait connu un monde complètement différent de celui d'aujourd'hui. Un terroir agricole qui pansait ses blessures de la guerre de 1914/1918... Une vie à la campagne qui réglait la vie de toute une communauté au gré des travaux des champs, du bétail mais qui devait malheureusement encore subir le conflit de 1939/1945 !

Elle nous parlait de ces familles de réfugiés belges qu'elle protégeait... et puis de la vie simple à la ferme de Bayssac à l'entrée de Larra, où l'on s'entraidait pour les moissons, les vendanges... les farces entre jeunes et adultes qui apportaient des occasions de rire et oublier le dur labeur ! Et puis son mariage avec Pierre... Lui aussi très jovial et si vaillant au travail de la terre ! Quelle tristesse lorsqu'il perdit la vie... Ses enfants... Jeanine et Claude... Elle perdra également sa fille... Mais, toujours alerte, elle aimait recevoir ses nombreux amis chez elle puis à la maison de retraite... Que de souvenirs... Et quelle force dans son regard toujours pétillant !

L'église de Larra était comble ce samedi 25 juin pour lui rendre un grand hommage et l'accompagner à sa dernière demeure ! Toutes nos condoléances à toute sa famille et merci à Marie-Jeanne pour sa gentillesse et son sourire !



Voici 1 an que le dispositif "Ma Commune, ma Santé" est en place sur Larra et propose aux personnes souhaitant des informations, un comparatif sur leur mutuelle, sur le 100% Santé.

Une permanence à la Mairie auprès de Mme BOURBON, référente de l'association Actiom sur notre secteur, est assurée une fois/mois. Afin de rajouter de la proximité à ce dispositif, des rendez-vous à domicile seront à présent possibles (contactez Mme Bourbon au 06.88.26.53.78 ou via la mairie).

Les prochaines permanences en mairie auront lieu :

- lundi 5 septembre (14h à 17h30)
- jeudi 13 octobre (9h à 12h)
- jeudi 10 novembre (9h à 12h)
- lundi 12 décembre (14h à 17h30)



Le samedi 2 Avril à Cavallé, s'est tenu le 1er Forum Santé & Bien-Être organisé par le CCAS dans le cadre de sa mission de Prévention en Santé Publique.

Il a réuni plusieurs acteurs de la Commune et des intervenants extérieurs impliqués dans cette démarche.

Différents ateliers sur l'alimentation pour adultes, enfants, sur l'activité physique avec la présence d'associations de la commune (Wunjo, Marche et Découvertes), une initiation au Taïchi étaient proposés et ont suscité également beaucoup d'intérêt.

L'AMG associations d'anciens cardiaques de la clinique Midi-Gascogne et 1 professeur d'activité physique adaptée grâce ont communiqué sur les bienfaits de l'activité physique avant et après un évènement cardiaque.

L'intervention d'une sophrologue, d'une réflexologue, d'une aromathérapeute, de 2 psychologues auront permis de découvrir ces différentes disciplines et leurs champs d'action autour d'échanges très appréciés des visiteurs.

Le CCAS remercie chaleureusement les visiteurs, professionnels et bénévoles pour leur participation à cette première édition.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



Plan Canicule

Le plan canicule est activé tous les ans du 1er juin au 15 septembre par la Préfecture avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé. L'objectif est de prévenir et limiter les effets sanitaires des épisodes de chaleur et protéger les personnes fragiles.

Niveau 1 - veille saisonnière

Niveau 2 - avertissement chaleur

Niveau 3 - alerte canicule

Niveau 4 - mobilisation maximale

- ▶ Vous avez + de 65 ans et vivez seul(e) à votre domicile ?
- ▶ Vous êtes un adulte en situation de handicap
- ▶ Vous avez + de 60 ans et avez été reconnu(e) inapte au travail

Pensez à vous inscrire sur le registre du CCAS*

*si vous ne l'avez pas fait les années précédentes

Permanence CCAS
le mardi de 14h à 17h
sur RDV Tél : 06.76.46.13.16



Adoptez les bons réflexes !

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Ne pas boire d'alcool
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques
- Boire régulièrement de l'eau 🍷

Canicule Info Service : 0800 06 66 66
(tous les jours de 9h à 17h, appel gratuit)
En cas de malaise : appelez le 15

Portage des repas à domicile



Dans le cadre de sa mission de services auprès des Séniors, le CCAS de Larra a poursuivi sa réflexion sur le Portage de Repas et effectué en janvier une enquête plus ciblée auprès de 44 personnes identifiées par le CCAS (demandeurs ou personnes isolées et/ou en perte d'autonomie). Sur les 37 réponses reçues :

- 5 personnes utilisent déjà un service de livraison de repas,
- 10 personnes seraient intéressées pour l'utiliser régulièrement,
- 32 personnes envisagent d'y faire appel dans le futur, face à des problèmes de santé, de perte d'autonomie, des problèmes pour faire leurs courses ou des personnes seules ne sachant pas cuisiner et souhaitant bénéficier des repas variés et équilibrés.

Après une étude auprès de 3 prestataires différents, la Société ANSAMBLE située à Blagnac et spécialisée dans ce service a été choisie. Elle répond aux critères retenus lors de l'étude : sécurité alimentaire avec agrément sanitaire, liaison froide, variété et équilibre alimentaire, continuité du service lors des périodes de congés et rôle de veille sociale grâce à un personnel habilité qui informera le CCAS face à des situations préoccupantes chez l'utilisateur.

La livraison sera effectuée par la Poste, avec un personnel habilité, du lundi au vendredi.

Ce service contribue au maintien à domicile et à rompre l'isolement et s'adressera aux séniors, aux personnes présentant un handicap permanent ou temporaire, aux personnes isolées ne pouvant pas réaliser leurs courses.

Démarrage en septembre - Renseignements et inscriptions en Mairie

**Tarif du repas
8,33 €
pour 2022**

Larra
Ateliers d'initiation à l'inform@tique
- pour les Séniors -
GRATUIT
A partir de septembre 2022

Le CCAS met en place à partir de septembre des ateliers d'initiation à l'informatique à l'intention des Séniors de la commune par petits groupes:

**le mardi et le jeudi de 14h à 17h
à la bibliothèque de Larra**

Formateur : Didier BORGETTO (bénévole du Réseau Entraide)

- Présentation des différents outils informatiques (ordinateur, tablette, smartphone)
- Fonctionnement et utilisation de l'ordinateur
- Rédaction de documents (traitement de texte tableur)
- Utilisation de la messagerie
- Navigation internet
- Sécurité : anti virus, gestion des mots de passe, phishing...
- Navigation sécurisée
- Accéder à des sites administratifs
- Réseaux sociaux

Inscriptions et renseignements sur contact@larra.fr ou par téléphone:

☎ Mairie : 05.61.82.62.54
CCAS : 06.76.46.13.16

Projet



La Commune de Larra propose, en partenariat avec l'association AMALGAM, agréée Jeunesse Education Populaire, de mettre en place une politique jeunesse structurée pour les 10/17ans.

A ce jour, il n'existe pas de service jeunesse, ni d'offre d'animation structurée à destination des jeunes Larrassiens. L'intérêt de cibler dès 10 ans est de «toucher» les jeunes connus via l'école élémentaire et les accompagner sur la durée. Les adolescents sont plus difficiles à «capter» s'ils ne sont pas adhérents d'une association de la commune et le problème de mobilité est un frein important pour se rendre sur les communes avoisinantes.

Cette collaboration avec AMALGAM, encadré par Estelle Chollet, référente et animatrice sur ce projet, permettra d'accompagner les jeunes sur deux groupes, les 10/13 ans et les 14/17ans en lien étroit avec la Mairie de Larra qui a signé une convention sur une durée de 2 ans.

NOUVEAU

**Accueil
Jeunesse
Larra**

Mise en place par la mairie de
Larra et l'Association Amalgam

2 GROUPES:
• 10-13 ANS
• 14-17 ANS

OUVERTURE EN SEPTEMBRE 2022
Venez faire vivre le nouvel accueil dédié à la jeunesse, participer à la vie communale, construire vos projets, partager ensemble...
Activités sportives et créatives pour tous
“ Un nouveau lieu de vie pour les jeunes. ”

INSCRIPTION & CONTACT : AMALGAMJEUNESSELARRA@GMAIL.COM

L'objectif sera de connaître les besoins des jeunes, de favoriser la prise d'initiatives et leur permettre de s'impliquer dans des projets construits avec eux autour de la pratique artistique et l'insertion dans la vie citoyenne. Des rencontres régulières sur la semaine, les vacances scolaires ou ponctuelles lors de soirées à thème seront proposées au cours de l'année.

A partir de septembre 2022, l'Accueil Jeunesse accueillera les jeunes intéressés et leurs familles pour une présentation du programme de l'année.

AMALGAM RECRUTE une ou un jeune en SERVICE CIVIQUE pour animer cet Accueil jeunesse.
Intéressé(e) ? Contactez l'association !

Pour tout renseignement :
amalgamjeunesselarra@gmail.com





Où en sommes-nous actuellement ?

Le Projet n'est toujours pas validé et reste encore au stade expérimental.

Après un vote défavorable de la CCE (Commission Consultative de L'Environnement) et celui favorable de l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaire) doit venir celui du Ministère de la transition écologique, qui devrait se prononcer en septembre.

Que reste-t-il à faire ?

Il faut persister pour que ce projet n'aboutisse pas, et exiger des solutions plus équitables. De puissants intérêts touchant aux conditions d'exploitation de l'aéroport qui nous fait face, sont en jeu. L'APEL a demandé à être représentée dans les nouvelles instances consultatives qui se mettent en place autour de la plateforme Toulouse/Blagnac.

Ces nouvelles nuisances sont un impact sur notre vie de tous les jours, mais aussi sur nos biens. Ces survols se feraient au détriment de Larra, qui verrait alors irrémédiablement, une dépréciation de son foncier.

Nous serons présents lors du prochain forum des associations. Venez nous rencontrer, nous échangerons.

Bonnes vacances...

APEL (Association de protection pour l'Environnement de Larra)

Mail : apel.larra@gmail.com



L'association Bibliothèque recherche des bénévoles pour assurer les permanences d'ouverture en semaine et le samedi matin et participer au projet de transformation de la bibliothèque en Médiathèque municipale dans les mois à venir. Rendez-vous au Forum des Associations !

« À PETITS PAS »



Une association dédiée à la petite enfance ouvrira ses portes sur la commune de Larra à partir du 16 septembre 2022.

Nous sommes un petit collectif d'assistantes maternelles de Larra, nous avons créé cette association pour réunir l'espace d'une matinée les tous petits de Larra, que vous soyez assistantes maternelles, parents, ou grands-parents...vous êtes les bienvenus !



A travers ce moment convivial, nous souhaitons favoriser l'échange, les rencontres, et la sociabilisation au sein de notre belle commune de Larra au domaine de Cavaillé, lieu propice aux activités ludiques, artistiques et sportives...et pleins d'autres choses encore !

Nous vous attendons tous les vendredis matin de 10h à 11h30 au complexe sportif de Cavaillé (salle rouge) à partir du vendredi 16 septembre 2022.

Les inscriptions se feront au Forum des Associations le 10 septembre ou sur place le vendredi matin pour tous les enfants de 0 à 3 ans, non scolarisés. Une cotisation annuelle de 40 euros/an par enfant vous sera demandée à l'inscription (facilité de paiement possible).

Pour plus d'informations : asso.apetitspas.larra@gmail.com
Anne Lajous, présidente (à g) et Claire Bonato, trésorière (à d)
Assistantes maternelles

(également sur la photo: Claude François, 1er adjoint en charge des associations)



Merci Cédric !

Ce jeudi 2 juin 2022 sera à marquer d'une ligne blanche dans la vie de l'ASLL (Avenir Sportif Launac-Larra).

Cédric Gravouil, charismatique Président avait lancé depuis un semestre son mercato personnel. Parfois, des dirigeants sont mis hors jeu, d'autres se cramponnent, lui a souhaité faire une passe en retrait. Pour sa défense, ce ne sera pas sur un coup de tête ! Cédric n'a pas désigné de dauphin, il aura laissé, durant six mois, ceux du banc des remplaçants se constituer en une équipe nouvelle.

Avant que de restituer son habit de commandant de compagnie (> 120 bénévoles lors du dernier tournoi), Cédric a dû mettre en ordre de marche, pendant des années, une troupe hétéroclite et enthousiaste de parents volontaires. Passion communicative, but identifié, générosité, sincérité, convivialité, tant d'adjectifs qui assemblés amènent à la percée d'une entreprise. Véritable PME car le bilan financier le démontre ! ce club est dorénavant sous le feu des projecteurs des instances supérieures !

Fin tacticien, Cédric aura élaboré nombre de stratégies pour valoriser le club, aura secoué les municipalités successives des deux communes, organisé le futsal, les équipes féminines, le groupement avec les clubs voisins ! Cédric aura été notre ambassadeur !

Au nom des Larrassiens, enfants, parents, au nom de la municipalité, nous saluons ton oeuvre, te remercions bien sincèrement et te souhaitons une nouvelle réussite dans tes projets. Quant à toi David, président U neuf, prend surtout le temps d'échauffer le groupe, de toute évidence Cédric ne devrait jamais être bien loin pour prodiguer quelques astucieux conseils.



David Blanco
nouveau Président de l'ASLL



**2022...le tournoi de tous les records !
130 équipes U6 à U13 et vétérans, des centaines
de spectateurs, 120 bénévoles (et même le soleil)
s'étaient donnés rendez-vous sur les terrains de
Cavallé le week-end du 8 mai.**



et un tournoi Futsal dans le gymnase !



Ces 3 derniers mois à Larra ... les grandes manifestations ont fait leur retour !

Le Carnaval

Dimanche 3 avril de très nombreux Larrassiens déguisés ont défilé derrière un imposant et magnifique char fabriqué par les enfants du SMA avec Cécile et Manu.



Larra en Fête



Un week-end de Pentecôte comme on en avait pas connu depuis 2019 ! Concerts, repas de village, feu d'artifice, fête foraine...

Pour cette 15ème édition de "Larra en Fête", et malgré une météo capricieuse, les Larrassiens étaient au rendez-vous !



La chasse aux oeufs

Enfants accompagnés de leurs parents étaient très nombreux ce 16 avril à venir participer tout au long de cette superbe après-midi ensoleillée pour partir à la recherche d'œufs colorés au cœur de Cavaillé !

«Merci aux enfants des services périscolaires de Larra qui ont décoré les œufs.»



Les Lotos

Samedi 21 mai, retour du loto après 2 ans d'absence. Près de 300 Larrassiens ont tenté leur chance lors des lotos enfants et familles dans la bonne humeur.



Ball-trap à LARRA

Un Ball-trap réussi en ce week-end de Pentecôte ! Lors du traditionnel ball-trap pendant la fête, tireurs confirmés et tireurs novices ont pu apprécier l'ambiance festive et conviviale de cet événement organisé par l'Acca de Larra.

Nous avons accueilli de nombreux tireurs débutants qui, encadrés par les organisateurs, ont découvert la difficulté et le plaisir de toucher un plateau.

Plus de 130 tireurs se sont succédés sur les 2 jours ; l'occasion d'apprécier également les talents culinaires de David assisté par Jennifer et Michel.

Le concours a été remporté par un tireur de Castelnau-d'Estretfonds avec un score de 24 sur 25 plateaux.

Comme chaque année un créneau était réservé pour les enfants qui sont repartis fiers de leurs performances aux tirs avec un tee-shirt et un diplôme de Meilleur Tireur.

Les membres du bureau remercient Daniel pour l'occupation de son terrain, les bénévoles pour l'organisation, le Comité d'Animation pour le soutien logistique et vous donnent rendez-vous à l'année prochaine. Acca de Larra



Quelques nouveautés !

Rallye Randonnée

Enigmes, épreuves sportives... Le 21 mai dernier, 80 adultes et enfants, répartis en 17 équipes, ont participé au 1er Rallye Rando à travers le village.



Laser Game...

Samedi 4 juin lors de la Fête de Larra les jeunes ont pu venir s'amuser et s'affronter en équipe lors de notre 1er Laser Game.



Fête de la Musique et Feu de la Saint-Jean

Samedi 25 juin... le retour d'une fête que les anciens de Larra n'avaient sûrement pas oublié...



ALAC



LARRA
Vue par les enfants

L'art en Village
Concours photos 2022



Les photographes en herbe...



Le budget primitif 2022 a été présenté en conseil municipal le 11 avril dernier. Nous ne l'avons pas voté pour les raisons suivantes : Les documents budgétaires ont été reçus 2h00 avant la séance.

Dans un fonctionnement normal, c'est à travers la commission finances dont nous faisons partie que ces documents sont travaillés. La commission réunie le 8 avril s'est vue présenter un budget établi mais non concerté.

Quelques points essentiels ont été relevés : les dépenses de fonctionnement s'alourdissent + 14% par rapport au budget précédent dont les charges à caractère général mais également les charges de personnel. Pour autant, de quels services les Larrassiens bénéficient-ils en plus ?

Concernant les dépenses d'investissement, la programmation est ambitieuse (plus de 2.5 millions €) et repose sur un montant élevé de subventions dont certaines ne sont pas encore notifiées à la date de la séance.

Des nouveaux bâtiments peut-être mais les bâtiments communaux existants sont délaissés et peu entretenus, en voici deux exemples : Le City Park, construit il y a 7 ans à peine : panneaux de basket cassés, détérioration du gazon synthétique par manque de sable, tags ... Le gymnase de Cavaillé qui était nettoyé à chaque période de vacances scolaires est sale et mérite une intervention d'urgence car les volets de bois cassés récemment permettent aux oiseaux d'entrer. N'oublions pas que ces bâtiments sont au service des associations et que c'est au travers de ces activités associatives que le village vit !!! (Merci à vous les bénévoles)

De notre point de vue, le budget de la commune doit aussi planifier l'entretien des bâtiments existants et ne pas concentrer la programmation des nouvelles structures. La réflexion menée aux cours des 3 dernières mandatures a permis d'étaler les gros projets dans le temps sans pour autant dégrader les finances, quitte à changer de solution ou à remettre en cause l'un d'entre eux. Nous pensons à l'installation d'une chaudière en plein centre du village qui alimentera les écoles alors que le remplacement de la chaudière au fioul par une pompe à chaleur n'aurait nécessité aucun travaux et le coût aurait été divisé par 4.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances. Alexandre, Claudine, Joëlle, Nathalie

email : 4vivonslarra@gmail.com



Quelques manifestations à noter sur l'agenda de rentrée...

FORUM DES ASSOCIATIONS 2022
& Accueil des nouveaux arrivants
SAMEDI 10 SEPTEMBRE
DE 10H À 13H
Complexe Sportif de Cavaillé

ALAC ET GÉNÉRATIONS LARRA ORGANISE PLACE DU VILLAGE DE LARRA
VIDE GRENIER ET FOIRE ARTISANALE SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022 9H-17H
Installation à partir de 7h
- Particulier 10€ 3x3m de profondeur
- Professionnel 6€ 1x3m de profondeur
- inscriptions au 06 33 46 98 80 ou par mail Generations.larra@gmail.com

POUR LA SEMAINE DE LA NATURE
GÉNÉRATIONS LARRA ET LA COMMISSION ENVIRONNEMENT VOUS INVITE À
NETTOYONS LARRA
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022 9H30-12H
Rdv 9h30 sur la place du village pour un briefing et un petit café la matinée se terminera par une auberge espagnole
Gants et sac poubelle seront donnés sur place

d'ici là... bonnes vacances à tous !

Infos pratiques

Horaires Mairie
lundi 8h30-12h - 14h-17h30
mardi - 14h-19h
mercredi 8h30-12h - 14h-17h30
jeudi 8h30-12h
vendredi 8h30-12h - 14h-16h

Horaires vacances scolaires
lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h
mardi : 14h-19h

Service urbanisme mêmes horaires que la mairie (fermé le vendredi)

Permanence élus samedi 10h-12h

Permanence CCAS mardi 14h-17h sur RV  Mairie : 05.61.82.62.54
CCAS : 06.76.46.13.16

 05.61.82.62.54

 contact@larra.fr

 www.larra.fr

 Facebook/Mairie de Larra

 PanneauPocket

 Intramuros

 YouTube/Mairie Larra



Extinction de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin

(questionnaire à déposer à l'accueil ou boîte à lettres de la Mairie avant le 15 juillet 2022)

Famille (*) :

.....

Adresse/Quartier :

.....

Pour

Contre

Pourquoi ?

.....

.....

.....

(*) 1 réponse par foyer